



Doc. 12754

05 octobre 2011

Renforcer le mécanisme de déclaration des conflits d'intérêts à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Proposition de résolution

plusieurs membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire est une organisation européenne phare pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit, au sein à la fois de ses États membres et au-delà. La promotion de ces valeurs fondamentales ne se cantonne plus aux affaires internes des États membres, puisqu'elle relève de leur compétence partagée et collective.

Il importe que, dans l'exercice de leurs fonctions, les membres de l'Assemblée respectent rigoureusement le principe de transparence et leur obligation de rendre des comptes, qui sont essentiels à la bonne gouvernance, à l'intégrité et à la confiance au sein de l'Organisation et qui s'avèrent particulièrement pertinents eu égard à leurs incidences considérables sur la politique nationale et l'environnement politique des États membres, surtout dans le cadre de la procédure de suivi de l'Assemblée.

L'un des meilleurs moyens d'assurer la transparence et la crédibilité de l'Assemblée consiste à recourir à des mécanismes viables de déclaration des conflits d'intérêts. De tels dispositifs existent déjà à l'échelon national dans un certain nombre d'États membres, qui pourraient servir de modèle en la matière.

Malgré les dispositions pertinentes du Règlement de l'Assemblée et des textes qui traitent de la transparence et de la déclaration des intérêts des membres, à savoir la [Résolution 1554 \(2007\)](#), « Conflit d'intérêts », la [Recommandation 1908 \(2010\)](#), « Le lobbying dans une société démocratique », et la réponse du Comité des Ministres sur ce point, un certain nombre d'éléments pourraient conduire à s'interroger sur la compatibilité des activités de certains membres de l'Assemblée avec la mission de confiance qui leur est confiée, ce qui montre que le problème des conflits d'intérêts perdure au sein de l'Assemblée.

Aussi convient-il d'insérer intégralement dans le Règlement de l'Assemblée le paragraphe 11.3 de la [Recommandation 1908](#), qui précise: « *des normes applicables aux responsables politiques, aux fonctionnaires, aux membres des groupes de pression et aux entreprises devraient être établies, y compris le principe des conflits d'intérêts potentiels et la durée de la période, après la fin de mandat, durant laquelle il est interdit d'exercer des activités de lobbying* ».

Afin d'y parvenir, il est impératif que l'Assemblée envisage de réviser son Règlement, de manière à disposer d'un mécanisme réalisable de déclaration des conflits d'intérêts.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
AIVALIOTIS Konstantinos, Grèce, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
BADRÉ Denis, France, ADLE
BOCCHINO Italo, Italie, NI
BOSIĆ Mladen, Bosnie-Herzégovine, GDE
BOSWELL Tim, Royaume-Uni, GDE
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
CHERNYSHENKO Igor, Fédération de Russie, GDE
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE
CLAPPISON James, Royaume-Uni, GDE
CORREIA Telmo, Portugal, GDE
DAVITAIA Paata, Géorgie, GDE
DONABAUER Karl, Autriche, PPE/DC
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, GDE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, GDE
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GALE Roger, Royaume-Uni, GDE
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
HOOD Jim, Royaume-Uni, SOC
HÜBNER Johannes, Autriche, NI
JELINČIĆ PLEMENITI Zmago, Slovénie, GDE
JIRSA Tomáš, République tchèque, GDE
JOHANSSON Mats, Suède, PPE/DC
KENNEDY Charles, Royaume-Uni, ADLE
KOSACHEV Konstantin, Fédération de Russie, GDE
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC
MARTY Dick, Suisse, ADLE
MATTILA Pirkko, Finlande, NI
MAYER Edgar, Autriche, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, ADLE
NICHOLSON Emma, Royaume-Uni, ADLE
POCHINOK Alexander, Fédération de Russie, GDE
POSTANJYAN Zaruhi, Arménie, PPE/DC
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SHERIDAN Jim, Royaume-Uni, SOC
SOUKOLA Ismo, Finlande, NI
TOMIĆ Boško, Bosnie-Herzégovine, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
TÜRKEŞ Tuğrul, Turquie, GDE
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe